

LE TEMPS

suisse occidentale Mardi 08 décembre 2009

Pas de subvention pour un centre sur les religions

Par Mehdi Atmani

Fribourg, Neuchâtel et Berne refusent leur soutien au CIC

Le Centre intercantonal sur les croyances (CIC), structure romande qui répond depuis 2001 aux questions du public sur les minorités religieuses, craint de disparaître. Hasard du calendrier, au lendemain du vote massif contre les minarets, les cantons de Berne, Fribourg et Neuchâtel – membres de la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO), dont dépend le financement du Centre – ont décidé de ne pas subventionner la structure.

C'est en 1996, à la suite des événements tragiques du Temple Solaire à Salvan (VS), que le canton de Genève avait décidé de mettre sur pied une structure d'information sur les dérives sectaires. Celle-ci a finalement vu le jour en 2001, grâce au financement des cantons latins. «Aujourd'hui, souligne Brigitte Knobel, sociologue au sein du CIC, nous ne nous cantonnons plus aux groupes sectaires, mais étudions l'ensemble des minorités religieuses en Suisse.»

Apaiser les craintes

Désormais, deux tiers des demandes faites au Centre émanent d'institutions publiques et privées, comme les gérances immobilières. «Celles-ci peuvent parfois être réticentes à louer des appartements à certains groupes religieux, ajoute la sociologue. Nous sommes là pour répondre à leurs craintes.» Pour y parvenir, le CIC élabore, au cas par cas, des dossiers détaillés sur des mouvements religieux. «Il s'agit essentiellement de leur fournir des données statistiques sur telle ou telle communauté religieuse.»

Dans le contexte d'après votation, la décision communiquée par la CGSO prend une autre tonalité. «Il est nécessaire qu'une structure neutre confessionnellement comme la nôtre puisse exister. Le résultat du vote sur les minarets a démontré que les gens avaient peur», s'inquiète Brigitte Knobel.

Les cantons qui viennent de refuser de cofinancer le CIC soulignent que leur décision est antérieure à la votation. Si Neuchâtel évoque la morosité économique, Berne met en question l'utilité d'un tel centre pour sa population, essentiellement germanophone. Fribourg, de son côté, fait valoir que son université offre des prestations similaires. Seul le canton de Vaud maintient pour l'heure sa contribution de 40 000 francs.

Face aux refus, Brigitte Knobel reconnaît ne pas avoir suffisamment expliqué aux cantons les missions actuelles du Centre, qui ont passablement changé depuis sa création. Elle craint un effet domino. Une inquiétude partagée par le conseiller d'Etat genevois Charles Beer, dont le canton est le principal contributeur du CIC. «La décision de la CGSO est une mauvaise nouvelle, à l'heure où nous avons besoin d'une information objective sur les mouvements religieux de Suisse», souligne le magistrat socialiste.

Jusqu'à présent, le centre sur les croyances fonctionnait avec un budget de 250 000 francs, alloué entièrement par Genève. Mais en 2007, le Grand Conseil a jugé bon de réduire cette contribution à 150 000 francs, obligeant Genève à frapper aux portes des autres cantons pour compléter la

somme. Jusqu'à quand?

LE TEMPS © 2014 Le Temps SA